

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 3 (1895)
Heft: 7

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à ceux qui seraient tentés d'exalter la mémoire de leur victime, les poètes du temps virent dans la tentative du major un thème à exploiter. Voici un sonnet qui se lit également dans le manuscrit que j'ai utilisé :

Où cours-tu, Brutus ? Brutus, où cours-tu ?
Après un vain fantôme, une ombre passagère,
Une vaine lueur, une plume légère ;
Tu trahis ton courage et ternis ta vertu.

Et par un vain projet légèrement conçu,
Tu te forges, Brutus, une vaine chimère,
Un éclat de renom, de vertu téméraire.
Tu t'abuses, Brutus, ta raison t'a déçu.

Généreux insensé, j'ai pitié de ta gloire,
Devais-tu t'immoler pour vivre dans l'histoire ?
Oui, par trop de vertu, tu vas paraître ingrat.

En pensant t'acquérir une gloire infinie,
Et voulant corriger les abus de l'Etat,
Tu perds en t'immolant et l'honneur et la vie !

Il paraît qu'à l'époque ces vers furent accueillis avec faveur et que des « connaisseurs ne les trouvèrent pas mauvais ». Je laisse au goût éclairé des lecteurs de la *Revue historique* le soin d'en décider. Quant à l'intention qui a dicté ce sonnet, elle mérite les éloges qu'on pourrait être tenté de refuser au talent poétique de l'auteur.

J. CART.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La petite ville de Morges recevait, le 20 juin dernier, les membres de la **Société d'histoire de la Suisse romande**. Après lecture du procès-verbal, M. B. van Muyden, président de la Société, a consacré quelques paroles à la mémoire de M. François Forel qui a été président de la Société d'histoire et un de ses membres les plus actifs, puis il rappelle la mémoire

des membres décédés. L'avant-dernier des membres fondateurs de la Société vient de disparaître, c'était M. Ch. Wyttenbach-Chappuis. Un autre de nos membres actifs était M. de Muralt, ancien professeur et bibliothécaire, à la fois théologien et historien. Charles Secretan fit aussi partie de la Société d'histoire. Bien qu'il ait surtout déployé son activité dans un autre domaine, il avait le sens de l'histoire. Son excellente mémoire avait beaucoup retenu, et il racontait avec charme.

La Société a procédé à la *réception de nouveaux membres*, ce sont MM. Auguste Reymond, professeur à Morges, et A. Ceresole, avocat, à Lausanne. M. Jacob Stammler, curé de la ville de Berne, a bien mérité de notre archéologie nationale en publiant un ouvrage sur le trésor de la cathédrale de Lausanne. La Société, en reconnaissance des services rendus à la science historique par le travail de M. Jacob Stammler, lui confère le titre de *membre honoraire*. L'ouvrage de M. Stammler sera traduit en français, sous les auspices de la Société d'histoire, par M. Gallet, pasteur.

Les *publications* de la Société d'histoire se sont enrichies cette année de deux nouveaux volumes. Ce sont l'Album des antiquités lacustres et le VII^e volume des documents relatifs à l'histoire du Valais, de M. l'abbé Gremaud.

M. F.-A. Forel a pieusement recueilli *les notes de M. François Forel sur l'histoire de la ville de Morges*; ces notes forment une petite brochure que M. Forel dépose sur le bureau.

M. A. DE CLAPARÈDE donne lecture *d'un manuscrit venant du Val d'Illiez*, et qui contient des *recettes de médecine*. Les docteurs étaient rares dans les campagnes au siècle passé, ils le sont encore aujourd'hui dans la haute montagne. Un ami de l'humanité, c'est ainsi que se nomme l'auteur du manuscrit, a recueilli et rassemblé en un volume, une foule de recettes et de conseils médicaux, à l'usage des habitants de la haute vallée de la Vièse. On trouve de tout dans cet ouvrage de médecine pratique. Et l'ami de l'humanité, qui l'écrivait au siècle dernier, serait probablement étonné s'il savait que de nos jours encore son livre est consulté et ses recettes mises en pratique par les gens de Champéry et de la contrée.

M. MOTTAZ a trouvé *dans les papiers de l'ancien directeur*

Glayre, une pièce curieuse, jetant un jour nouveau sur les origines de la constitution de la Malmaison. Glayre et Stapfer avaient été envoyés en mission à Paris, auprès du premier consul, pour lui faire agréer une nouvelle constitution de la Suisse. Dans leur idée, la nouvelle constitution devait favoriser les tendances unitaires. A leur grande surprise, le premier consul se montra hostile aux idées centralisatrices. Dans les conversations qu'il eut avec les délégués suisses, il leur montra nettement ses tendances fédéralistes, son admiration pour les petits cantons démocratiques, et son aversion pour les tendances unitaires. Dans une lettre écrite de Paris, Stapfer rapporte les paroles du premier consul. On constate que les idées émises par celui-ci sont sensiblement les mêmes que celles qu'il exprimait un peu plus tard à la Consulta. Glayre dut élaborer un autre projet, dans le sens indiqué par Bonaparte. Ce projet fut annoté par le premier consul et devint le projet de la Malmaison. Or la constitution de la Malmaison fut le modèle de l'Acte de médiation ; le projet Rossi tient compte des idées de l'Acte de médiation ; plus tard enfin la constitution de 1848 dérive de l'œuvre de Rossi. Il en résulte donc que le travail de Glayre eut une influence marquée sur notre droit public suisse.

M. A. DE MOLIN, dans une étude très approfondie, remet sur le tapis la *question des lacustres*. On a longtemps cru que les lacustres étaient les ancêtres des Celtes. M. de Molin, en s'appuyant sur des considérations archéologiques et philologiques, en arrive à conclure que les populations lacustres étaient antérieures à l'émigration des Celtes en Europe. Ceux-ci détruisirent ou subjuguèrent les populations lacustres.

S'il est possible de suivre, grâce aux indications de la philologie, les phases de l'invasion celtique et de lui donner une date précise, aucun vestige de cette nature n'existe pour les lacustres. Qu'étaient ces populations ? A quelles races pouvaient-elles appartenir ? Quelle était la langue parlée à cette époque ? Autant de sujets de conjectures.

M. de Molin ajoutait modestement qu'il ne se flattait pas d'avoir apporté une solution définitive, mais qu'il serait heureux de voir une discussion s'engager au sujet des lacustres. Une discussion, en effet, s'engage, nourrie et vive. MM. Gosse et F.-A. Forel préfèrent à la méthode

philologique, la méthode des sciences naturelles. Le malheur est que les sciences naturelles ne descendent pas assez bas dans l'échelle chronologique, tandis que la philologie ne remonte pas assez haut. Peut-être un jour finiront-elles par se donner la main.

M. DUFOUR-VERNES donne ensuite lecture d'un *fragment du journal d'Isaac Blanchenay*, citoyen de Morges. Ce manuscrit remonte à la fin du XVII^e et au commencement du XVIII^e siècle.

Après le banquet, l'après-midi s'est gaiement achevée dans la propriété de l'Abbaye, où M. Forel offrait à la Société d'histoire la plus aimable et la plus cordiale hospitalité.

— M. Cordey, notaire à Nyon, nous écrit : « Près de Nyon, à Clémenty, tout près du cimetière actuel, en creusant dans une gravière (anciennement vigne), on a **découvert un cimetière romain** (?) ou plutôt, me semble-t-il, helvético-burgonde. Les squelettes, bien conservés, sont à 1 mètre environ de profondeur, la tête côté du Jura, régulièrement placés ; pas d'ornements, ni de débris ou vestiges quelconques avec les os, pas même de débris de cercueils, ce qui fait supposer : d'abord la grande ancienneté de ce cimetière ; secondement, le fait probable que ces corps ont été ensevelis *sans cercueils*. C'est évidemment un cimetière et non des corps jetés pêle-mêle après une bataille. On a découvert jusqu'ici une dizaine de squelettes. Les gros os (crâne, tibias) sont encore très résistants, bien que la plupart des crânes soient cassés. Les petits os s'effritent et tombent en poussière dès qu'on les touche. »

— A propos du séjour de la **Duchesse d'Orléans** en Suisse. D'après une communication de M. Pasche, à Oron, ce n'est point entre la Vuachère et la Péraudettaz que la duchesse fut victime d'un accident de voiture qui faillit lui coûter la vie, mais bien sur la route de Fribourg, entre Oron et Promasens.

— Monsieur Marcel Piguet a retracé, dans son **Histoire de l'Horlogerie à la Vallée de Joux** les différentes phases par lesquelles a passé cette industrie dans le haut Jura vaudois. Cette brochure, publiée sous les auspices de la Société industrielle et commerciale de la Vallée de Joux, contient les renseignements les plus précis sur le développement de la vallée de Joux et sur les occupations de ses habitants à travers les siècles.

— Nous avons parlé, dans le numéro de *février* dernier, de la maison **Clavel de Brenles**, au-dessous de l'église de St-François. Ce vieux bâtiment historique a été démoli du 28 janvier au 8 mars 1895. — Mentionnons à ce propos que Samuel Clavel de Brenles, dernier de sa famille, joua un grand rôle dans la révolution du Pays de Vaud en 1798. Membre de l'Assemblée électorale, sous-préfet de Lausanne, il fit partie de la Diète cantonale et fut membre du Tribunal d'appel, de 1802 à 1826. Au Grand Conseil, il se rangea parmi les chefs de l'opposition qui amena la révolution de 1830. Retiré des affaires publiques, il mourut à Bex, en 1843. C'était un écrivain et jurisconsulte très distingué.

La gravure, que nous avons le plaisir de reproduire dans ce numéro de juillet, est tirée de la nouvelle publication de M. Ch. Vuillermet, intitulée *Lausanne 1865-1894*. Elle est digne des précédentes et nous la recommandons à toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire si attrayante et pittoresque du vieux Lausanne. — Editée par le libraire bien connu F. Rouge, elle contient 17 planches admirablement tirées et qui nous rappellent notre ancienne ville se transformant chaque année et souvent d'une façon peu artistique.

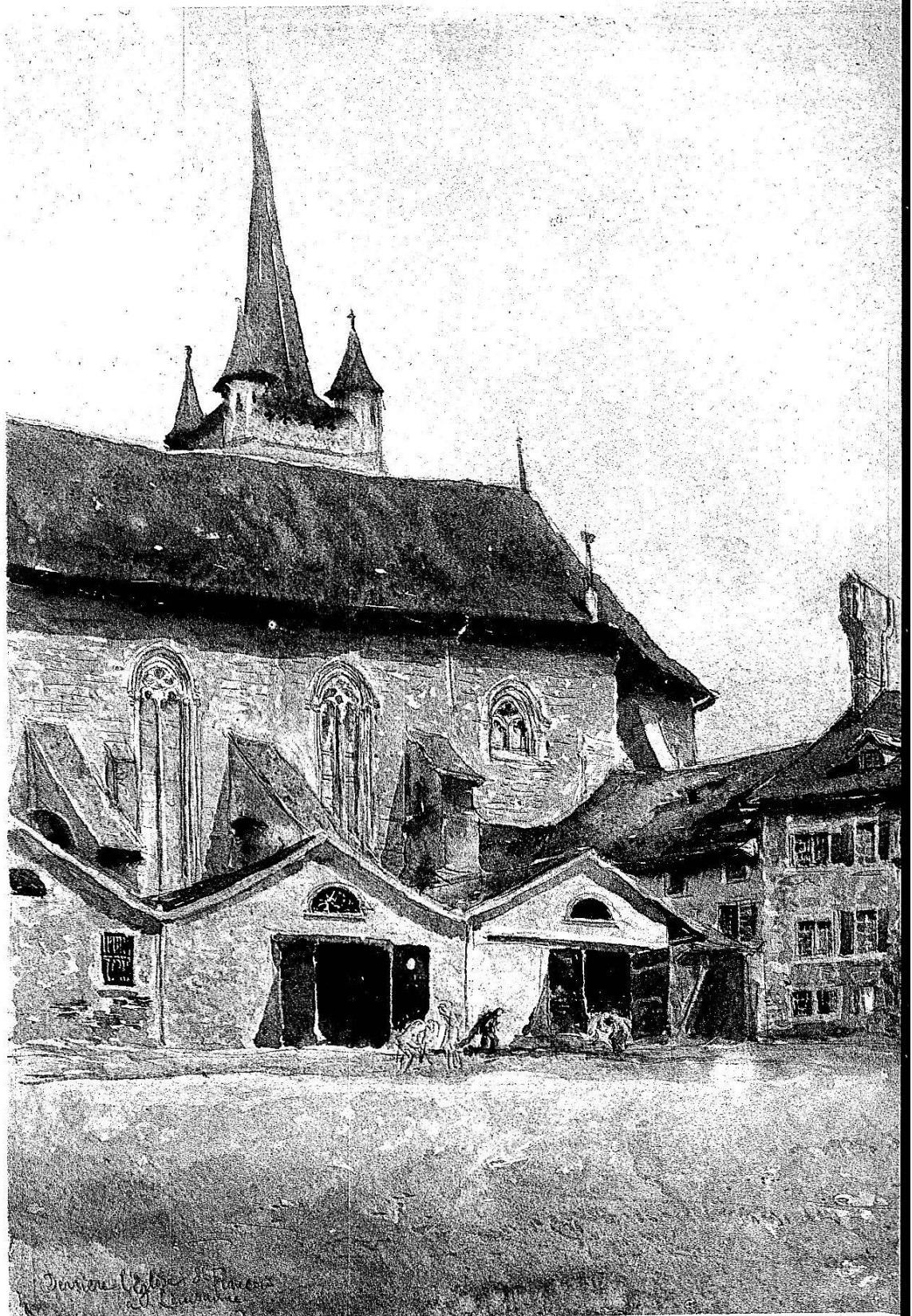
Historiens, professeurs, artistes, amis du passé vaudois, nous tiendrons tous à nous procurer ce charmant album, et nous donnerons, j'en suis sûr, un nouveau témoignage de gratitude à notre peintre aimé, M. Ch. Vuillermet. P. V.

Recherches sur Pestalozzi. — Les lettres découvertes par M. le professeur Guex dans les archives d'Yverdon sont, en partie du maître lui-même, en partie de ses collaborateurs, Schmid, Niederer, Ramsauer, etc. Elles seront, pour la plupart, publiées par Seyffahrt, le savant et sagace auteur, éditeur des œuvres complètes de Pestalozzi.

Il ressort, entre autres, de ces documents que, dans les quinze dernières années de sa vie, Pestalozzi n'a été qu'un instrument passif entre les mains de ses collaborateurs, dont la conduite trop souvent, hélas ! n'est rien moins qu'édifiante.

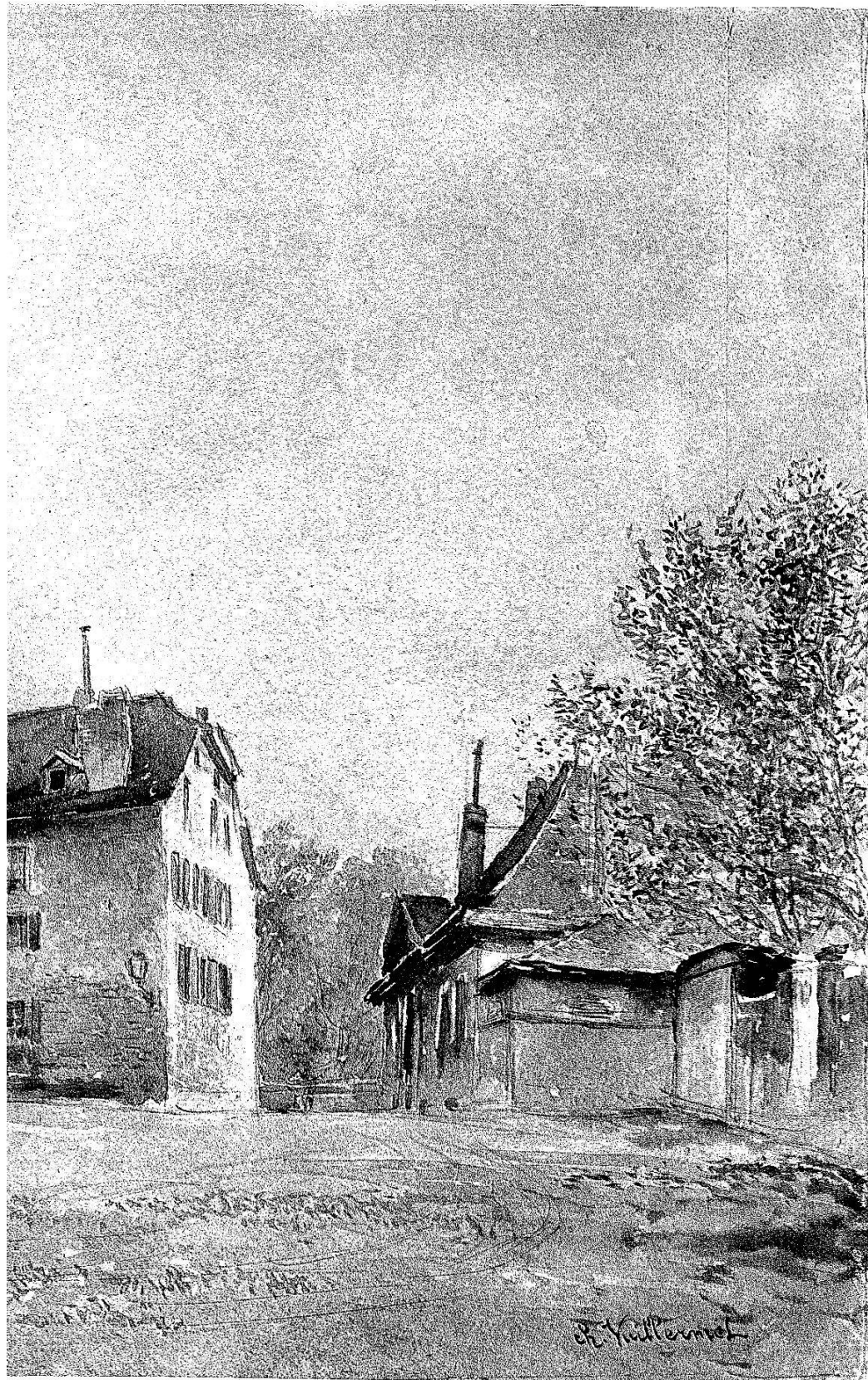
La figure du pédagogue se détache plus belle et plus pure encore à la lumière de ces nouveaux manuscrits. Les lettres inédites qui se trouvent encore dans les archives de Berne, d'Aarau et de Lucerne (Bürgerbibliothek) ne peuvent que confirmer ce qui a été constaté à Yverdon.





Eglise St-François, partie sud, 14 mai 1891. La maison Clavé

5-1894



ales a été démolie du 28 janvier au 8 mars 1895.

Supplément à la **Revue historique vaudoise.**